

ÊTES-VOUS PRÊT À PASSER LA VALIDATION D' INSTALLATEUR ELECTRICIEN RESIDENTIEL ?

**Actuellement, 7 personnes sur 10 obtiennent leur Titre de compétence.
Plus vous êtes informé, plus vous augmentez vos chances d'obtenir le Titre de compétence.**

Selon votre expérience, votre histoire, une première orientation est nécessaire afin d'augmenter vos chances de réussite à une épreuve de validation des compétences.

C'est pourquoi nous vous proposons, à travers ce questionnaire, de faire le point sur votre parcours. Si la validation des compétences est adaptée à votre situation, ce questionnaire vous permettra également de choisir les unités de compétences pour lesquelles vous avez le plus de chances de réussir.

Le métier d'installateur électricien résidentiel est divisé en 2 unités de compétence.

Une épreuve éliminatoire, portant sur des questions de réglementation (sous forme de QCM) est proposée avant l'épreuve pratique.

QUESTIONS GÉNÉRALES

1. Avez-vous une expérience et/ou une formation comme installateur électricien résidentiel ?

- oui : *la validation est possible.*
 non : *la validation n'est pas une démarche envisageable pour le moment. Renseignez-vous plutôt sur les possibilités de formation.*

Si oui :

a) A quand remonte cette formation ? De quand date votre dernière expérience ?

- d'1 an : *la validation est envisageable.*
 + d'1 an : *vérifiez que vos acquis sont toujours d'actualité.*

b) Cette expérience ou formation a-t-elle eu lieu en Belgique ?

- oui : *la validation est possible.*
 non : *la validation est envisageable mais vérifiez si votre façon de faire est semblable à ce qui est pratiqué en Belgique.*

2. Comprenez-vous aisément des consignes en français ?

- oui : *la validation est possible.*
 non : *c'est indispensable pour réussir l'épreuve.*

3. Êtes-vous habitué à travailler sur la base d'un dossier technique (plans, schémas)

- oui : *la validation est envisageable.*
 non : *c'est de cette manière que vous devrez travailler.*

4. Connaissez-vous les règles de sécurité en vigueur pour ce métier (RGIE) ?

- oui : *la validation est envisageable.*
 non : *c'est indispensable pour réussir l'épreuve.*

Code métier	Type de document	Version	Page
INELRE	Outil de positionnement	1.0 Doc Officiel	Page 1 sur 3



UNITÉ 1 : RÉALISER UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Rappel de la tâche demandée lors de l'épreuve :

Au début de l'épreuve, le candidat reçoit des consignes écrites expliquées oralement ainsi qu'une vue d'implantation et un schéma unifilaire

1. le candidat, sur la base d'un schéma d'implantation :

- reporte le niveau de référence
- trace l'emplacement du boîtier
- trace les axes vertical et horizontal de la canalisation.

2. Sur la base du schéma unifilaire et d'un schéma de positionnement (photo) représentant l'installation avec repères, le candidat :

- prend le matériel correspondant au schéma du tableau et le place au bon endroit.
- dans le tableau, il choisit et raccorde les peignes et les pontages.
- circuit par circuit, câble et raccorde chaque circuit au tableau.
- choisit les sections et raccorde les liaisons équipotentielles principales, à la barrette de terre ou au sectionneur.
- raccorde les P.E au tableau.
- raccorde la barrette de terre au sectionneur de terre.
- assure les continuités (= fil de terre d'un point à l'autre).
- teste le fonctionnement hors tension, pour chaque circuit, et la rend fonctionnelle avant d'appeler l'évaluateur qui met sous tension.

1. Avez-vous déjà tracé l'implantation d'une installation électrique ?

- oui : *la validation est possible.*
- non : *cela fait partie de la tâche à effectuer dans le cadre de cette épreuve.*

2. Savez-vous raccorder des circuits à un tableau électrique et les tester ?

- oui : *la validation est possible.*
- non : *c'est important pour réussir l'épreuve.*

Code métier	Type de document	Version	Page
INELRE	Outil de positionnement	1.0 Doc Officiel	Page 2 sur 3



UNITÉ 2 : ASSURER LE DÉPANNAGE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Rappel de la tâche demandée lors de l'épreuve :

Sur la base de consignes écrites, expliquées oralement, le candidat assurera le dépannage d'une installation électrique. L'épreuve est constituée de 6 pannes. Il en diagnostiquera 5, en réparera 5 et procédera au remplacement d'un appareil de commande.

1. Avez-vous une expérience en dépannage électrique ?

- oui : *la validation est possible.*
- non : *c'est sur ce point que porte l'épreuve de validation.*

2. Savez-vous identifier de manière méthodique et précise les causes d'une panne électrique ?

- oui : *la validation est possible.*
- non : *c'est indispensable pour réussir l'épreuve.*

3. Avez-vous déjà procédé au remplacement d'une minuterie ?

- oui : *la validation est possible.*
- non : *cette tâche fait de l'épreuve de validation.*

Pour réussir les épreuves, il vous faut donc pouvoir travailler seul, lire et interpréter des schémas électriques, installer ou dépanner une installation électrique de manière complète, conforme et soignée tout en respectant les règles de sécurité

Code métier	Type de document	Version	Page
INELRE	Outil de positionnement	1.0 Doc Officiel	Page 3 sur 3

